



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

SNCF

Question écrite n° 42465

Texte de la question

M. Jean-Claude Perez attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des transports sur les ITGV en région Languedoc-Roussillon. En effet, en région Aquitaine, la SNCF offre la possibilité d'emprunter le ITGV, qui affiche des tarifs très réduits, dans toutes les gares comprises en Bayonne et Hendaye, à savoir Biarritz et Saint-Jean de Luz. En Languedoc-Roussillon, l'ITGV Perpignan-Paris n'est accessible dans aucune des gares desservies entre Perpignan et Montpellier, à savoir Narbonne, Béziers, et Sète, pénalisant ainsi l'ensemble des habitants de l'Aude et une partie de l'Hérault. En conséquence, il souhaiterait savoir ce qui explique une telle inégalité de traitement et les dispositions qu'il entend prendre pour contraindre la SNCF à offrir des prestations identiques aux deux régions.

Texte de la réponse

L'offre iDTGV a été conçue par la SNCF afin de conquérir de nouveaux clients sur des destinations concurrencées par l'aérien. iDTGV est un service TGV commercialisé par une société de droit privé dont le capital est détenu en totalité par la SNCF. À ce titre, les tarifs et la consistance de ce service ne sont pas homologués par l'État. La décision de mettre en place ce service relève de la SNCF. Afin qu'un service ferroviaire soit accessible aux autres clients, dans les conditions habituelles et aux mêmes horaires, les rames réservées pour les clients iDTGV sont systématiquement couplées à des rames TGV classiques. Les voyageurs circulant entre Perpignan et Montpellier ont la possibilité, au même horaire que l'aller-retour iDTGV Paris-Perpignan au départ de Paris à 11 h 20 et au retour à Paris à 22 h 41, d'accéder au TGV classique accolé qui dessert Sète, Agde, Béziers et Narbonne et offre des billets « Prem's » à partir de 22 euros. Cette alternative permet d'offrir des tarifs attractifs aux clients pouvant anticiper leur voyage.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Perez](#)

Circonscription : Aude (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42465

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 février 2009, page 1518

Réponse publiée le : 19 mai 2009, page 4972